

13.12.2010 - 07:17 Uhr

## Leclanché augmente son capital-actions pour accroître sa capacité de production

Yverdon-Les-Bains (ots) -

Ce document ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation à l'achat de titres. Il ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a et/ou 1156 du Code Suisse des Obligations ou de l'art. 27 et suivants du Règlement de cotation de SIX Swiss Exchange. Une décision d'investir dans des actions de Leclanché S.A. devrait se baser exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation émis par la société à cette fin.

Ce communiqué de presse et son contenu ne sont pas destinés à être diffusés aux Etats-Unis; ils ne doivent pas être distribués à des «U.S. Persons» (comme définies dans la Regulation S de l'US Securities Act of 1933 dans sa version amendée («Securities Act»)) ou dans des publications avec une diffusion générale aux Etats-Unis. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vendre ou une sollicitation de faire une offre d'achat des titres aux Etats-Unis. Les titres de Leclanché S.A. n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du Securities Act et ne peuvent pas être offerts, vendus ou délivrés aux Etats-Unis ou à des «U.S. persons» sans qu'il n'y ait un enregistrement ou une exception à l'enregistrement consentie au sens du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique des titres de Leclanché S.A. aux Etats-Unis.

Ce communiqué de presse s'adresse uniquement à des personnes (i) à l'extérieur du Royaume-Uni d'Angleterre ou (ii) qui ont l'expérience professionnelle en matière d'investissements tombant sous l'Article 19(5) du «Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001» (avec ses modifications) (l'«Order») ou (iii) tombant sous l'Article 49 (2) (a) à (d) («high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Order (toutes ces personnes étant appelées ci-après «Relevant persons»). Toute personne qui n'est pas une Relevant Person ne doit pas agir ou se baser sur cette communication ou son contenu. Toute activité d'investissement ou investissement auxquels cette communication se rapporte n'est possible que pour des Relevant Persons et ne peut être conclu qu'avec des Relevant Persons. Un exemplaire du Prospectus (uniquement disponible en anglais) peut être obtenu gratuitement à partir du 13 décembre 2010 auprès de Credit Suisse AG, Zurich, Suisse (tél. +41/44/333'43'85; fax: +41/44/333'35'93; e- mail: equity.prospectus@credit-suisse.com).

- Le Conseil d'administration propose une augmentation de capital d'un maximum de 1'512'500 nouvelles actions nominatives au prix de souscription secondaire de CHF 28 par action
- Des accords relatifs à l'exercice des droits de souscription préférentiels ont été donnés pour un montant d'environ CHF 25 millions
- La période de souscription pour l'offre des droits court du 15 au 21 décembre
- Le produit de l'émission est principalement destiné à l'augmentation de sa capacité de production pour les cellules lithium-ion de grand format

Le Conseil d'administration de Leclanché S.A. propose l'émission de nouvelles actions nominatives jusqu'à concurrence de 1'512'500 actions. La société poursuit ainsi son projet d'augmentation de capital qui avait été provisoirement suspendu en novembre 2010. Les

nouvelles actions seront émises à partir du capital-actions autorisé de l'entreprise ainsi que par la voie d'une augmentation de capital ordinaire décidée lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 octobre 2010.

Leclanché a l'intention de consacrer l'essentiel du produit de l'émission à l'accroissement de ses capacités de production à Willstätt. La société souhaite y implanter une ligne de production industrielle pour des cellules lithium-ion de grand format : ces installations devraient être opérationnelles dans le courant du premier semestre 2012 permettront de produire jusqu'à un million de cellules annuellement. Leclanché dispose aujourd'hui d'une capacité de production annuelle de 100'000 cellules lithium-ion de grand format et fournit déjà une dizaine de clients.

«Nous adaptons notre rythme de croissance aux opportunités offertes par le marché des capitaux. Il est essentiel que nous puissions maintenir le cap de notre stratégie: prenant appui sur la technologie brevetée de Leclanché, nous pourrions développer progressivement notre capacité de production dans les années à venir et nous positionner ainsi de façon optimale sur le marché très dynamique des solutions de stockage d'énergie», a déclaré Dr. Ulrich Ehmes, Chief Executive Officer de Leclanché S.A.

Leclanché accorde à ses actionnaires des droits de souscription préférentiels basés sur un ratio de 7:5. Pour 7 actions détenues, les actionnaires pourront souscrire 5 nouvelles actions au prix de CHF 28 par action. La période de souscription des droits débute le 15 décembre et prendra fin le 21 décembre 2010 à 12h00 (CET). Les droits de souscription seront négociés du 15 au 20 décembre 2010 à la SIX Swiss Exchange.

Tant les nouveaux que les actionnaires existants se sont engagés à exercer les droits de souscriptions. A l'heure actuelle, la société est déjà en possession d'accords de souscription à hauteur de 59 pour cent pour une contre-valeur d'environ CHF 25 millions. Le flottant pourrait donc augmenter jusqu'à 66 pour cent après l'augmentation du capital. EnergyGroup Holding AG et GermanIncubator Erste Beteiligungs GmbH ont convenu d'un blocage et de ne pas émettre, offrir ou vendre des actions durant une période de 365 jours calendaires suivant le premier jour de négoce des nouvelles actions.

Le règlement est pour l'instant prévu pour le 24 décembre et le négoce des nouvelles actions et des actions existantes conformément au Main Standard de SIX Swiss Exchange devrait débiter le 27 décembre. Le nombre définitif des nouvelles actions devant être émises devrait être publié après la clôture du négoce, le 21 décembre 2010.

Credit Suisse AG a été mandaté en tant que Lead Manager pour la mise en œuvre de l'augmentation de capital. La Banque Cantonale de Zurich agit comme Co-Manager et Ambrian Partners Limited fait office de Selling Agent.

Calendrier prévisionnel pour l'augmentation de capital

15 décembre 2010	Début de la période de souscription pour
	l'offre des droits et début du négoce des
	droits de souscription préférentiels
20 décembre 2010	Fin du négoce des droits de souscription
21 décembre, 12h00	Fin de la période de souscription pour
(CET)	l'offre des droits
21 décembre 2010	Annonce du nombre de droits de souscription
(après la clôture du	exercés et du nombre définitif des actions

|négoce) |nouvelles devant être émises  
|24 décembre 2010 |Règlement, livraison et paiement des  
| |nouvelles actions  
|27 décembre 2010 |Premier jour de cotation des nouvelles  
| |actions et actions existantes conformément  
| |au Main Standard de SIX Swiss Exchange

## Leclanché

Leclanché est un producteur leader en Europe de cellules lithium-ion à grand format. Au moyen d'une technologie-séparateur unique et brevetée, élément-clé des batteries lithium-ion, Leclanché est en mesure de fabriquer des cellules sur une ligne de production automatisée présentant des caractéristiques de sécurité au-dessus de la moyenne. Les marchés clés de l'entreprise sont les industries avec les plus hautes exigences par rapport aux systèmes de stockage d'énergie telles que l'aéronautique, la défense et le médical. Leclanché développe constamment ses affaires vers les marchés futurs des cellules lithium-ion. Ceci inclut les véhicules électriques, les systèmes de traction hybrides-diesel et les systèmes de stockage d'énergie pour l'amélioration des réseaux électriques. Leclanché a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains. Par l'intégration d'une «spin-off» issue du Fraunhofer-Gesellschaft en 2006, l'entreprise s'est développée en passant du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader dans le développement et la production de cellules lithium-ion. Leclanché compte actuellement 94 collaborateurs et a généré en 2009 un chiffre d'affaires de CHF 16.33 millions. Le siège social est à Yverdon-les-Bains (Suisse) et la société dispose, en plus, d'un site de production et de développement à Willstätt (Allemagne). Leclanché est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN).

## Disclaimer

Ce communiqué de presse contient des déclarations se référant aux activités prévisionnelles de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie choisie telle que "stratégique", "propose", "introduire," "fera/sera," "planifié", "attendu", "engagement", "s'attendre", "mis en place", "préparation", "planifier", "évaluations", "buts", "pourrait", "potentiel", "attente", "évalué", "proposition", ou par des expressions semblables, ou par des déclarations formelles ou implicites quant à l'augmentation de la capacité de production de Leclanché, des demandes potentielles pour des produits existants, ou relatives aux revenus potentiels de tels produits, ou des ventes potentielles ou les revenus de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas placer une confiance excessive dans ces déclarations. De telles déclarations prévisionnelles reflètent les vues actuelles de Leclanché quant aux événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent causer une différence entre les résultats réels et les résultats projetés. Il n'y a aucune garantie que les résultats de Leclanché atteignent un niveau de revenu particulier. Il n'y a non plus aucune garantie que Leclanché, ou l'une de ses unités d'affaires, réalise un résultat financier particulier.

## Contact:

Christophe Lamps  
Dynamics Group SA  
Tél.: +41/22/308'62'22  
E-Mail: cla@dynamicsgroup.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018307/100615858> abgerufen werden.